Vol. XXXIV Saint-Boniface, Manitoba, 7 Décembre 1904. No. 4

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis.....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne.............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.--Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Un specimen des colonies de langue francaise dans l'Ouest-canadien

(Suite)

Notre-Dame de Lourdes a en effet, à sa tête une nombreuse communauté religieuse qui a eu la part principale dans la fondation et le développement de la paroisse. Ces religieux chantent tous les jours à l'église, non-seulement la messe et les vêpres mais toutes les heures du jour et de la nuit, selon la pratique des anciennes cathédrales et de la plupart même des anciennes paroisses. Ils ont un noviciat et un cours complet d'enseignement, y compris la philosophie et la théologie. En même temps, ils exploitent une vaste ferme, sous le concours d'anciens domestiques, ont 15 chevaux, 43 bêtes à cornes, 40 ruches d'abeilles et cultivent plus de 100 acres.

Ils participent ainsi aux labeurs des habitants et ceux-ci à leur tour, on peut le dire à leur louange, participent la plupart à leur esprit religieux.
Quand la sècheresse ou d'autres fléaux menacent la colonie, les colons comme le clergé recourent à la prière. En 1899, dans une sècheresse qui devenait alarmante une grande procession fut suivie d'une pluie abondante qui tomba sur une largeur de plusieurs milles et valut à la paroisse une belle récolte. En 1901, le même fléau céda devant une procession faite à un mille et demi sous la présidence du Révérendissime Dom Gréa. Plusieurs fois, à la fin du mois d'août, quand les nuits sereines amènent aisément de gelées redoutables, les habitants virent avec admiration le ciel se couvrir de nuages protecteurs au-dessus de la montagne. Une de ces nuits dangereuses, un colon, occupé depuis plusieurs heures à allumer de grands feux alentour de ses moissons menacées, entendant tout-à-coup la cloche de l'église sonner les matines, dit: "Maintenant les Pères vont travailler, c'est à mon tour à me reposer." La foi canadienne, autant que les prières des religieux préservèrent ses récoltes.

Les Sœurs des Cinq Plaies arrivèrent de Lyon en 1896, se chargèrent de l'unique école, tenue jusqu'alors par les Pères, et ouvrirent un modeste pensionnat pour les enfants éloignés de la paroisse. Leur arrivée a marqué un grand progrès dans la colonie; car, sous ces maîtresses vénérables les enfants acquirent non seulement les connaissances nécessaires à la vie, mais encore ces sentiments élevés et ces manières simples et distinguées, que la femme consacrée à Dieu excelle partout à communiquer, et qui élèvent les plus humbles populations à la culture finie d'une civilisation supérieure. Depuis, cinq autres écoles de langue française ont été établies dans les differentes régions de la paroisse et mettent à la disposition de tous les enfants les bienfaits de l'instruction. Il ne manque à notre régime scolaire, pour être parfait, qu'une loi vraiment libérale qui remette la langue française sur même le pied que la langue anglaise à l'école comme au parlement et dans les cours de justice.

Notre-Dame de Lourdes est traversée, dans un de ces townships, par une rivière profonde, nommée autrefois la Rivière de la Graisse, qui coule au fond d'une des vallées les plus pittoresques qui existent au Manitoba. Nous avons fait à plusieurs reprises des démarches auprès du grand Ordre de la contemplation, l'Ordre des Chartreux, pour les presser de venir faire leur première fondation d'Amérique au soin de ces gorges sauvages Or qui l'eût cru? La compagnie du Northern Pacifique a jeté, cette année même, à travers cette vallée profonde, une voie ferrée qui relie notre paroisse, vers l'est, par Carman à Winnipeg, et côté de l'ouest, par Somerset, à Brandon et Régina. L'hon. M. Rogers, Ministre des Travaux Publics au gouvernement provincial, nous a permis, au cours de la même année, de greffer sur cette voie une autre ligne allant à Carberry, avec une station tout pres de notre église, centre de la colonie.

Nous pouvons donc remercier Dieu des progrès accomplis sur ces sommets de l'ancienne Montagne de Pembina. Mais ce qui mérite encore plus notre reconnaissance, c'est que les mêmes progrès, ou même de plus grands encore s'observent sur tous les points du Manitoba et de tout l'Ouest-canadien où s'établissent les hommes de langue française. Continuera-t-on de dire que les races anglo-saxonnes sont seules capables de coloniser et que les races latines ne sauraient revendiquer ce glorieux privilège? Une seule chose est à désirer pour nos compatriotes dans cette multitude de centres qu'ils ont créés et qu'ils créent tous les jours au Manitoba, dans l'Assiniboia, la Saskachewan et l'Alberta; c'est qu'il surgisse un gouvernement, féderal ou provincial, assez équitable et assez fort pour rendre à la langue française les droits égaux que lui donnent la constitution du Canada et l'Acte de Manitoba et que ne fanatiques politiciens lui ont ravis il y a quelques années.

DOM BENOIT

(Fin)

AU COLLEGE

La société littéraire anglaise du collège de Saint-Boniface nous donnait une séance publique, jeudi soir: séance intéressante et instructive. On y a traité du suffrage universel. Le suffrage universel est-il une chose avantageuse ou nuisible au bon gouvernement des peuples? MM. O. Plante et A. Tremblay avaient été chargé de parler en faveur de l'abolition du suffrage universel; MM. Walsh et Baribeau réclamaient le droit de vote pour chaque citoyen. Les juges étaient le Revds. MM. Sparling, Murray et M. J. K. Barrett, de Winnipeg. Le suffrage universel a triomphé. Il faut cependant reconnaître que les quatre orateurs ont fait preuve de talent et d'études. Leurs discours étaient nourris de très substantiels arguments.

Un bon programme de musique agrémentait ce débat. C'est le R. P. Drummond S. J. qui présidait.

LA GUERRE

Elle dure toujours, avec des vicissitudes et des victoires pour les deux belligérants.

A Moukden, le général Kuropatkin a maintenant une armée de 300,000 hommes à opposer aux Japonais.

Un journaliste français décrit ainsi la position des armées:

Les deux armées se trouvent face à face: chacune a trois lignes fortifiées. Les troupes russes sont en excellentes dispositions d'esprit et ont en leurs chefs une confiance illimitée. On s'attend à ce que Kuropatkin attaque pendant l'hiver. Les fortes russes comptent actuellement 800,000 hommes. Les cavaliers arrivés du district de Don sont bien supérieurs à leurs camarades sibériens; ils sont intelligent, braves, et possèdent de magnifiques chevaux.

"Ils n'y a que quelques centaines de blessés à Moukden, mais il y en a 30,000 à Kharbin.

"J'ai voyagé sur le transsiberien, qui semblait fonctionner parfaitement. Le long de la ligne ferrée, entre Kharbin et Moukden les magasins sont remplis de provisions encore intactes, car l'armée a été nourrie presque exclusivement avec ce que produit le pays.

"Le général Kuropatkin n'est pas très communicatif. Sa seule réflexion sur la guerre a été celle-ci: La guerre se poursuit selon mon désir.

"Mon opinion est que le général Kuropatkin n'évacuera pas Moukden, à moins d'une défaite décisive, et je pense que la prochaine bataille sera une victoire russe."

A Port-Arthur, c'est l'héroïsme pur qui anime les assiégés et les assiégeants. A l'intérieur, le général Stoessel et ses braves, défendus par des canons puissants, des murs solides, mais attaquées par des forces dix fois supérieurs en nombre. A l'extérieur des ennemis prêts à se faire exterminer tous plutôt que d'abandonner le siège.

Le feminisme a la Nouvelle-Zelande

La Nouvelle-Zélande a accordé le droit de vote aux femmes. Le mois dernier, il y avait élections Et hommes et femmes s'en furent au scrutin. Un journal anglais trace ce tableau des scènes qui se sont déroulées:

Ce matin-là, le temps était splendide et tous les habitants se préparaient à se rendre dans les environs. Mais ces projets de villégiature n'empêchaient pas le corps électoral de remplir ses devoirs.

Aux abords des salles de vote, je voyais maintes familles descendre du tramway et s'arrêter devant la porte. Le mari entrait le premier et déposait son bulletin dans l'urne. Il s'empressait de sortir et prenait bébé dans ses bras, lui donnait même le biberon, tandis que madame allait à son tour accomplir ses devoirs de citoyenne.

C'était charmant!

Le Manitoba.
Mercredi 7 Decembre 1904

IMMACULEE

Avant que l'Eternel tendît le firmament,
Avant qu'il mît un frein aux forces de l'abîme,
Des bornes à la mer, au globe un fondement,
J'existais. J'étais là quand au fat sublime,
Dans l'espace et le temps le monde fut jeté;
Ouvrière de paix, de grâce et d'harmonie,
Je charmais les regards de la Divinité
Et je goûtais près d'elle une ivresse infinie.

Alors Dieu me donna pour manteau le soleil;
Plongée au sein de la Lumière inaccessible
J'entrai dans les secrets de l'éternel conseil;
Le Verbe qui devait—ô mystère indicible!
Prendre une chair en moi, m'orna de ses splendeurs;
Sa puissance envers moi, s'exerçant souveraine
Me donna sans compter beautés, vertus, grandeurs,
Et les mondes ravis m'acclamèrent leur Reine.

La lune se posa sous mon pied virginal;
Mon front fut couronné d'éclatantes étoiles;
De mon sceptre écrasant le serpent infernal,
Triomphante, je déchirai les sombres voiles
Etendus par Satan entre l'homme et le ciel,
Et j'entendis monter de l'humaine vallée
Ce chant d'amour: "Béni soit le Dieu d'Israël!
Gloire au Fils qu'en ses bras porte l'Immaculée!

L. D'AVROUT, S. J.

Notre Esperence, Salut!

Cinquante années ont passé depuis "ce jour d'incomparable allégresse" où Pie IX, entouré d'une magnifique couronne de cardinaux et d'évêques, proclama de révélation divine que Marie a été, dès le premier instant de sa Conception totalement exempte de la tache originelle. Ce furent cinquante années de luttes et de vicissitudes pour l'Eglise: elle a subi une guerre sans trève, les plus formidables assauts. Le Vicaire de Jésus-Christ, dépouillé de ses Etats par des mains sacrilèges, n'est plus qu'un roi prisonnier. Partout les impies combattent l'Eglise dans ses droits, dans ses libertés, dans ses institutions.

Que de fois elle a contemplé avec douleur l'élite de ses enfants, les congrégations religieuses, en proie à la fureur des sectaires!

Qui l'a soutenue, fortifiée, consolée et glorifiée, en ces temps malheureux?—La douce Vierge Marie.

Dès le lendemain de la promulgation du dogme, brilla au firmament de l'Eglise un signe extraordinaire d'espérance. C'était la radieuse apparition de Lourdes: *Je suis l'Immaculée Conception*, dit-elle, comme pour nous clamer: "Ne craignez pas c'est moi, la victorieuse du péché, la triomphatrice du dragon infernal." Ainsi, Notre Seigneur, pendant sa vie mortelle, apparaissait parmi les horreurs d'une nuit profonde à ses apôtres ballotés par la tempête, et leur criait: "Ne craignez pas, c'est moi."

La Vierge Marie, en effet, est toujours là veillant sur l'Eglise avec une maternelle sollicitude. Elle est à Lourdes soulageant toutes les infortunes; elle guérit les malades, elle multiplie les miracles sur les pas de son divin Fils caché dans l'hostie blanche. Elle est au Vatican: Pierre a serti à sa couronne royale le plus riche diamant, le plus beau des fleurons, en la proclamant Immaculée. Marie à son tour, glorifie Pierre en lui ceignant le front de l'auréole de l'infaillibilité doctrinale. Ainsi elle rehausse d'un éclat divin l'autorité du Pontife désormais privée des splendeurs humaines.

Ainsi elle affermit son trône sapé par l'erreur et la franc-maçonnerie. Et ce n'est certes pas le moindre de ses bienfaits qu'elle ait suscité à l'Eglise, dans des temps si difficiles, le génie sublime de Léon XIII, et la flamme apostolique de Pie X glorieusement régnant. Elle veille sur ces papes selon son Cœur, elle prie, elle combat avec eux.

Elle est aussi au Canada. Son petit peuple canadien-français qu'elle a formé, l'objet constant de sa tendresse depuis Champlain et Maisonneuve, ah! son petit peuple s'est souvenu! De quels vœux, de quelles prières ardentes n'a-t-il pas appelé, hâté la définition de l'Immaculée Conception comme dogme de foi? Et quand enfin ce jour parut, avec quels transports d'allégresse il accueillit la bonne nouvelle! Oui, ce fut grande fête dans tous les cœurs canadiens-français. Actions de grâces ferventes, triduums, manifestations joyeuses de la piété, illuminations, pratiques en l'honneur de l'Immaculée, participations à la *Couronne d'or* ce fut par tout le pays, dans nos bourgades les plus humbles, comme dans nos grandes villes, un concert unanime et prolongé de louanges et de prières à l'Immaculée Conception.

Vierge toute pure, rayon ineffable de la lumière éternelle, miroir sans tache, image incomparable de la bonté divine, Vierge pleine de grâce, l'honneur de notre peuple et le salut de notre race, soyez à jamais bénie, louée et remerciée de tous les hommes. Vous êtes notre Reine, vous êtes notre Mère, notre espérance. Daignez abaisser vos regards sur nous qui gémissons dans dans l'exil. Ne nous abandonnez pas à l'heure du danger: Soyez notre sentinelle vigilante, notre force dans les combats, notre consolation dans l'épreuve, notre joie toujours. Régnez sur nos cœurs pour les purifier, sur nos œuvres pour les sanctifier, sur nos institutions pour les protéger; régnez sur votre petit peuple canadien-français pour le sauver, afin que, tout à vous, nous soyons tout au Cœur de Jésus, votre divin Fils.

L. H., S J.

DANS L'ONTARIO

La situation politique dans l'Ontario est très compliquée. Les deux partis viennent de tenir de grandes conventions populaires, et l'on s'attend, soit à des élections générales, une série d'élections partielles qui décideront du sort du cabinet Ross.

Dans l'intervalle, le procès qui s'instruit à Belleville, à propos de la confection de fausses boîtes de scrutin, semble devoir ajouter un nouveau chapitre aux effroyables révélations qui ont déjà prouvé la pourriture des mœurs publiques dans l'Ontario.

Portland est en liesse

La victoire de M. Laurier réjouit autant les américains que les libéraux canadiens. Mais parmi les américains il n'y en a pas de plus heureux que les citoyens de Portland.

Le "Bangor News" donne cours à leur jubilation dans les termes suivants:

"La victoire des libéraux sur les conservateurs au Canada signifie qu'avant dix ans Portland sera l'un des ports d'exportations les plus importants de toute la côte de l'Atlantique. Cette victoire signifie que le Grand-Tronc avec ses ports terminus sur l'Atlantique sera prolongé jusqu'à Winnipeg et du Pacifique et que tous les produits d'exportations ramassés le long de cette voie passeront en grande partie par Portland.

"Les principaux officiers du Grand Tronc et ceux de Portland et tous ceux qui connaissent la situation telle qu'elle est ou qu'elle deviendra, s'accordent à dire que la population de Portland doublera dans l'espace de quelques années, que la valeur de la propriété foncière augmentera en conséquence et que son commerce se développera proportionnellement."

Recensement juif

D'après les travaux de l'Union pour la statistique israélite, voici, en chiffres ronds, la répartition des juifs dans les différents pays

Russie, 5,082,000; Autriche Hongrie, 1,994,000; Etats Unis, 1,136,000; Allemagne, 590,000; Roumanie, 269,000; Afghanis- 184,000; Angleterre, 179,000; Maroc, 150,000; Pays-bas, 104,000; France, 86,000; Turquie, 82,000; Palestine, 78,000; Caucasie, 58,000; Algérie, 57,000; Abyssinie, 50,000; Italie, 47,000; Tunisie, 45,000; Perse, 35,000; Sibérie, 34,000; Afrique australe, 30,000; Bulgarie, 28,000; Egypte, 25,000; Inde, 22,000; Arabie, 20,000; Canada, 16,000; Suisse, 13,000; Belgique, 12,000 Grèce, 8400, etc.

Le chiffre total de la race juive sur la terre s'élève, d'après cette statistique, à 10,597,000 têtes. En tenant compte des oublis inévitables dans un pareil recensement, on peut admettre que le nombre total des juifs est d'environ 11 millions.

Mentez. Mentez, il en restera toujours quelque chose

La jeunesse avide de lire ce qui chatouille les passions charnelles, se plaît à lire les romans. Or qu'est-ce que le roman? Le roman est une fiction qui roule sur les choses du monde dans un but de justifier les maximes mondaines. Le roman est-il bon en soi? Non il n'est pas bon, il est mauvais ou tout au moins indifférent pour certaines personnes.

Un jeune homme qui faisait ses études dans une maison religieuse, lisait des romans qui étaient considérés comme bons.

Voyant à chaque page les charmes d'une vie toute en rose, il quitta cette maison et se mit dans le monde. Il s'abreuva jusqu'à la vie du vain plaisir qu'il avait tant rêvé et fut en grand danger de perdre son âme. Mais pour rassurer les gens de bien qui déjà déplorent sa perte, j'aime à dire que Dieu dans sa miséricorde infinie, le ramena dans la bonne voie.

Un jeune homme chrétien lira plutôt des livres qui cherchent à élever l'âme qu'à agiter ses passions et il s'en sentira bien pour son salut.

FLOURENS.

Chronique de la Province

SAINT-JOSEPH

Monsieur le Rédacteur,

Permettrez-moi de me servir des colonnes de votre intéressant journal pour remercier la Compagnie d'assurances "La Fédérale" et son digne représentant: M. J. B. Joyal, de Saint-Boniface, de l'exactitude avec lequel on m'a payé le décès de mon fils Séraphin. Dans la douleur où m'avait plongé la visite inattendue de le cruelle mort, je ne pouvais faire moi-même les démarches nécessaires pour obtenir le montant qui m'était dû, mais les officiers de la compagnie à Winnipeg: MM. St Louis et Joyal ainsi que M. L. D. Bissonnette, ont fait eux-mêmes ces démarches, et juste vingt-huit jours après la date du décès, M. Joyal venait me remettre chez moi un chèque de mille piastres. Aussi je crois de mon devoir d'en avertir le public qui s'intéresse aux assurances et de donner publiquement aux messieurs mentionnés plus haut le crédit du succès obtenu et de la courtoisie qu'ils ont employée à mon égard.

Merci, Monsieur le Rédacteur, de l'aide que vous me donnez à à faire cet acte de justice, en m'ouvrant les colonnes de votre journal.

Je demeure Monsieur, Votre humble serviteur,

SERAPHIN RONDEAU.

—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital de St Boniface accusent réception avec reconnaissance, des dons suivants reçus durant le mois de novembre:

La Municipalité de Macdonald $50.00, D. G. Dubuc $30.00 Société de Maçons 25.05; T. Callaghan $5.00; Kerr Bell & McNamee $2.00; J. O'Connell $1.00.

—Messieurs Gontanella et Verdier ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont acheté un engin à gazoline pour le sciage du bois. Toute commande que leur sera confiée sera executée dans les plus court délais à des prix défiant toutes concurrence s'adresser No. 63 Rue Notre Dame Saint-Boniface, Boîte de Poste 155.

—Nos tramways ont sauté hors de la voie deux fois la semaine derrière, au coin des avenues Provencher et Taché. De là, retard de chars à l'une comme à l'autre extrémité de la voie et mécontentement des bonnes gens qui gèlent aux coins des rues en attendant l'omnibus.

—Demain, à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, il y aura offices solennels à la cathédrale et dans la soirée illumination générale dans la ville. On annonce plusieurs illuminations fort élaborées, dont l'effet devra être magnifique.

—Mercredi, le 14 décembre, à 8h. p. m., aura lieu à l'Hotel-de-ville, l'encan annuel de la conférence, Saint-Vincent de Paul. Les personnes qui ont de effets à donner voudront bien les envoyer à l'hotel-de ville, les 12 et 13 décembre, autant que possible. L'an dernier cet encan de charité avait donné une somme considérable, dont nos pauvres ont bénéficié. Dans notre bien-être et dans la chaleur de nos foyers, n'oublions pas ceux qui souffrent.

DECES

Jeudi soir 1er décembre décédait à Winnipeg à l'âge de 8 mois, Alfred, enfant de M. Saul Milard. Les funérailles ont eu lieu à l'église de l'Immaculé Conception et de là du cimetière Sainte-Marie Winnipeg. Nous offrons nos condoléances à M. et Mde Milord.

MENUS PROPOS

Au banquet de la Libre Pensée.

—Vous avez déja dégusté un grand nombre de vins; voulez-vous aussi du lacryma-christi?

—Hum! c'est bien catholique; j'en prendrai dans une tasse... athée.

***

Lu dans le testament d'un homme bizarre;

"Je désire être incinéré dans le four municipal du Père Lachaise: Je demande à ce que mon corps soit entouré de fusées et de pétards de Ruggierie, désirant faire une dernière fois du bruit dans le monde."

Politesse. Dialogue devant le théâtre de l'Opéra:

—Voyez vous monsieur, cette corniche.

—Tout là-haut, là-haut?

—Elle est en pierre du Jura, polie...

—Et bien élevée!

Soumission pour Epiceries et autres Provisions

Des soumissions, séparées ou pour le tout, adressées au soussigné et endossées "Tenders for Supplies," seront reçues au Bureaux du Département des Travaux publics, Parlement, à Winnipeg, jusqu'à samedi midi le 10 décembre, pour le vente et la livraison des articles suivants à l'institut des Sourds et Muets à Winnipeg, pour et pendant l'année 1905, commençant le 1er janvier prochain

1. Epiceries.
2. Farine de blé, farine d'avoine, farine de blé d'inde, son, avoine, etc.
3. Viandes de differents sortes:
4. Beurre et œufs,
5. Foin,
6. Pain,
7. Bois.

Les soumissions pour la classe 3 devront mentionner un prix pour les mois d'été, du 1er avril au 31 octobre; et pour les mois d'hiver du 1er janvier au 31 mars aussi pour novembre et décembre.

On peut avoir les spécifications quantités approximatives, formes de la soumission sur demande au Surintendant ou au Trésorier de l'institution ou au Département des Travaux Publics, à Winnipeg.

En présentant leurs soumistions, les soumissionnaires devront mentionner les prix faire les additions et donner totaux,

Un chèque accepté de $100 devra accompagner chaque soumission, cette soumission sera confisquée par le gouvernement du Manitoba au cas où le soumissionnaire accepté refuserait designer son contrat, ou l'ayant signé l'exécuterait mal. La plus basse au aucune des soumissions nécessairement acceptée.

B. ROGERS,
Ministre des Travaux Publics.
Winnipeg 1 décembre 1905.



SOUMISSIONS POUR CHAUFFAGE

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées "Tenders for Fuel" seront reçues au Département de Travaux publics Bâtisses du Parlement à Winnipeg jusqu'à midi samedi le 10 décembre 1904 pour bois de chauffage à l'asil des Aliénés Selkirk 500 cordes de tremble vert.

Tout bois doit avoir 4 pieds de long et pas moins de 3 pouces de diamètre.

Un chèque accepté pour 10 pour cent de la soumission doit accompagner la soumission; le chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba au cas ou le soumissionnaire accepté refuserait de signer son contrat, ou l'ayant signé, l'exécuterait mal. La plus basse ou aucune des soumissions nécessairement acceptée.

R. ROGERS,
Ministre des Travaux Publis
Winnipeg 1 décembre 1904.

Soumission pour Bois de Chauffage

Des Soumissions cachetées, en détail ou pour le tout adressées au soussigné et marquées "Tenders for Fuel," seront reçues au département des Travaux Publics, Bâtisses du Parlement, Winnipeg jusqu'à midi le 10 décembre 1904, pour la livraison du bois de chauffage suivant;

Vieille Cour, Winnipeg, 700 cordes d'épinette verte

Nouvelle Cour, Winnipeg 8 cordes d'épinette verte.

Bureau d'Enregistrement, Winnipeg, 6 cordes d'épinette verte.

Bâtisses du Parlement, Winnipeg, 200 cordes de Spruce ou Pin.

Boutique de charpentier, Winnipeg, 14 cordes d'épinette verte.

Asile des Sourds-Muets, Winnipeg 275 cordes d'épinettes verte.

Maison du Gouvernement, Winnipeg, 30 cordes d'épinette verte.

Serre du Gouvernement, Winnipeg 8 cordes d'épinette verte.

Prison, Winnipeg, 70 cordes d'épinette verte.

Tout bois doit avoir 4 pieds de long et au moins 3 pouces de diamètre.

Un chèque accepté pour 10 pour cent de la soumission doit accompagner la soumission; le chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba au cas ou le soumissionnaire accepté refuserait de signer son contrat, ou l'ayant signé, l'exécurait mal. La plus basse ou aucune des soumissions nécessairement acceptée.

R. ROGERS,
Ministre de Travaux Publics.
Winnipeg, 1 décembre, 1904.

Avis aux Créanciers:

Dans la succession de Modeste Lamontagne, de St-Boniface, dans la Province de Manitoba, décédé.

Avis est par les présentes donné que en vertu du "The Manitoba Trustee Act," toutes les personnes ayant des reclamations contre la succession de Modeste Lamontagne, décédé le, ou dans les environs du 12ème jour de novembre, 1904, dans la susdite ville de St. Boniface, sont requises d'envoyer par la poste, par lettre affranchie, ou de donner à Alderic Marion, de St-Boniface, Manitoba, l'un des administrateurs de la succession du dit defunt, le, ou avant le 2ème jour de décembre 1904, leurs noms et adresses avec le détail de leurs reclamations et la nature des garanties qu'elles possèdent (si elles en ont), tel détail devant être supporté par une déclaration statutaire.

Et prenez aussi avis que, a cette date et à partir de telle date, les administrateurs procèderont à la distribution des biens de la dite succession entre les ayant-droit se bornant, toutefois, aux réclamations desquelles les administrateurs auront dument reçu avis; et les dits administrateurs ne seront responsables des biens ainsi distribues, ou d'aucune part d'iceux, envers aucune persone ou personnes dont l'avis de reclamation ne sera pas parvenu aux dits administrateurs au temps de telle distribution.

Daté à Winnipeg, ce 23ème jour de novembre A.D. 1904.

HOUGH, CAMPBELL & FERGUSON,
Winnipeg Manitoba,
Avocat des administrateurs.

ON DEMANDE

Un instituteur ou institutrice diplomé pour prendre la direction de l'école Dufresne à Ell, commencant le 7 décembre prochain. S'adresser à

J. D. Bélanger
Sec. Tres.

AVIS

SUCCESION DE FRED WAGNER DECEDE.

Avis est par les présentes donné que, en conformite avec le chapitre 170 des Statuts Revises du Manitoba, 1902, et ses amendements toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de Fred Wagner, autrefois de la ville de St.-Boniface dans la province du Manitoba, décédé le, ou dans les environs du 5 octobre 1903, sont requis d'envoyer par la poste, par lettre affranchie, à la National Trust Company, Limited, administrateurs de sa succession, le ou avant le 26 ème jour de décembre 1904, leurs noms et adresse avec le detail de leurs réclamations et la nature des garanties qu'elles possèdent (si elle en ont); tel détail devant être support par une déclaration statutaire.

Et prenez aussi avis que, à cette date et à partir de telle date, les dits administrateurs procèderont à la distribution des biens de la dite succession entre les ayant-droit, en se bornant, toutefois, aux réclamations desquelles les administrateurs auront dûment reçu avis; et les dits administrateurs ne seront responsables des biens ainsi distribués, ou d'aucune part d'iceux, envers aucune personne ou personnes dont l'avis de réclamation ne sera pas parvenu aux dits administrateurs au temps de telle distribution.

Daté à Winnipeg, ce 23ème jours de novembre A.D. 1904.

BERNIER & BERNIER.
Avocats des administrateurs





AVIS.

Avis est par la présente donné qu'un règlement de la Municipalité Rurale de Montcalm, a été soumis au Conseil de la Municipalité, et a été lu une première et une deuxième fois par le dit Conseil, et sera adopté finalement par le dit Conseil, à son assemblée du 27 decembre 1904, dans le cas où les électeurs manifesteraient leur approbation du dit règlement.

L'objet du dit règlement est de prélever la somme de Vingt-cinq Mille piastres ($25,000), et de créer une dette au dit montant, pour payer la dette actuellement existante de la Municipalité et de construire et réparer, et assister à construire et à réparer des ponts, des canaux et des chemins publics, dans la dite municipalité, avec la balance de la dite comme, après paiement de la dette municipale actuellement existante, et aussi pour autoriser l'émission de débentures par la dite Municipalité, pour la dite somme et l'intérêt. Le capital de la dite dette devra être remboursé en vingt paiements annuels, pour une période de vingt ans, avec intérêt à 5 p. c; par année, cet intérêt devant être payable chaque année sur tout le montant du capital non payé. Le montant total qui doit être prélevé par taxe spéciale pour payer cette dette et son intérêt est de Deux Mille Six Piastres et Vingt-cinq Cents ($2006.25) par année pendant le dit terme. Le temps fixé pour prendre le vote des électeurs de la dite Municipalité, pour ou en faveur du dit règlement, sera jeudi, le 20 décembre 1904, entre neuf heures du matin et cinq heures du soir, et les endroits suivants seront les Polls des différents quartiers de la Municipalité:

Pour le Poll No. 1, chez M. Joseph Balchelar, A W. Anderson, député officier-rapporteur.

Pour le Poll No. 2, à la salle municipale, Ovide Bellavance, député officier-rapporteur.

Pour le Poll No. 3, à la salle de la C. M. B. A., Napoléon Déry, député officier-rapporteur.

Pour le Poll No 4, chez M. Aimé Beaubien, Aimé Beaubien, député officier-rapporteur.

Le 1er décembre 1904, à 10 heures de l'avant-midi, le préfet de la dite Municipalité se rendra au bureau du greffier, au village de St-Jean-Baptiste, pour sommer les personnes aux différents polls et à l'addition finale des votes, au nom de ceux qui sont intéressés à promouvoir ou à combattre la passation du dit règlement. Le greffier de la dite Municipalité devra, mercredi, le 21 décembre 1904, à l'heure de midi et demi, faire l'addition des votes pour et en faveur du règlement, à Saint-Jean-Baptiste.

Cet avis est donné par et au nom du Conseil de la Municipalité Rurale de Montcalm.

Daté à St-Jean-Baptiste, ce seizième jour de novembre 1904.

JOSEPH BARIL,
Greffier de la Municipalité Rurale de Montcalm.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Nomination des conseillers pour les villes mardi prochain.

—Trouvée, une paire de mitaine, s'adresser à nos bureaux et payer les frais de l'annonce.

—La population de Norwood parle de demander à la ville une station de pompes à incendie.

—Bois de corde et charbon à vendre. S'adresser à la Cusson Lumber Co.

—On demande: Une servante générale; s'adresser à Madame A. Bénard, 165 rue Hargrave, Winnipeg.

—Huitres fraiches au Restaurant de M. H. Leblanc, à 35 cts la chopine.

—M. J. A. Senécal, entrepreneur, entrera d'ici à quelques jours dans sa nouvelle et magnifique résidence, rue du Collège.

—M. C. Marcoux informe ses amis et le public qu'il est à leur disposition pour leur procurer des billets d'excursion pour les provinces de l'Est.

—Les magasins se parent déjà de leur vitrines de Noël et du Jour de l'An.

—Les patinoirs sont maintenant ouverts à peu près partout. L'hiver a bien ses gaités.

—Perdue Une Robe de Buffalo samedi dernier sur l'Avenue Taché; une récompense libérale sera payée à toute personne qui la rapportera à l'Hotel Québec.

—Le rond à patiner au Norwood s'est ouvert hier soir; il y avait foule, la fanfare jouait de jolis airs. Ce rond sera ouvert au public tous les jours.

—A la dernière séance du conseil de ville la demande de M. Sprague de traverser une "spur track" sur l'avenue Provencher à été remise après le jugement de la commission des chemins de fer.

—La maitrise de la cathédrale donnera demain des offices en musique. En l'absence de M. le professeur Salé, c'est M. l'abbé Camirand qui dirige le chœur. Organiste, M. Albert Bétournay.

—Les marchands de charbon et de bois font des affaires d'or depuis quelques jours. L'arrivée définitive du froid a naturellement donné une belle poussée à leur négoce.

—L'enquête du coroner (Dr Lambert) tenue sur le corps du nommé Théophile St-Arnaud, mort la semaine dernière, à l'hotel Norwood n'a revélé aucun indice de crime. L'individu qu'on avait d'abord arrêté a été remis en liberté. Verdict: Mort accidentelle causée par l'aploxie, résultant d'un état d'ivresse.

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses.

Pilules Rouges
POUR LES
Femmes Pales et Faibles.



Fac-simile exact d'une boite de Pilules Rouges.

Nos Pilules Rouges sont une spécialité pour les maladies des femmes **seulement**; c'est ce qui fait leur force et leur popularité. Il est impossible à un remède de guérir tous les maux. **Jamais**, dans l'histoire de la médecine, un remède n'a obtenu autant de guérisons que nos **Pilules Rouges**. Nous demandons à nos nombreuses clientes de ne pas comparer nos **Pilules Rouges** aux autres remèdes guérissant tous les maux, entre autres, aux remèdes liquides qui ne doivent leur effet stimulant qu'à l'alcool qu'ils renferment.

Nos Pilules Rouges diffèrent de tous ces remèdes en ce qu'elles sont **une spécialité** d'une puissance qui tient du prodige.

Mesdames, si vous voulez **restaurer votre estomac**, afin que votre **digestion** se fasse bien et que ce que vous mangez vous profite; **si vous** voulez renforcer **votre foie, vos rognons** et **vos intestins**, afin que toutes les impuretés disparaissent de votre système et que vous ne souffriez plus de **maux de reins**, de **douleurs de côté**, de **maladie de foie** ni de **constipation**; si vous voulez avoir un **sang riche, pur** et **rouge**, afin de faire disparaître **la pâleur** de votre figure, de vos lèvres, ainsi que ces **cercles** autour de vos yeux qui rendent **si laides** les jeunes filles qui pourraient être **jolies**; si vous voulez que vos périodes soient régulières et **sans douleur**; si vous voulez que vos enfants soient **forts** et vos maladies **sans rechute**; si vous voulez que le **retour de l'âge** se passe doucement, sans souffrance, sans **paralysie** ni **hydropisie**, faites un usage consciencieux des **Pilules Rouges** de la **Cie Chimique Franco-Américaine**. Elles feront pour vous ce que ne pourront faire la plupart des médecins.

Nos Pilules Rouges guérissent les **pales couleurs**, les **règles douloureuses**, les **irrégularités**, les **pertes blanches**, le **mal de reins**, les **douleurs dans les côtés** et le **bas ventre**, les **palpitations de cœur**, les **étourdissements**, la **perte d'appétit**, la **mauvaise digestion**, les **gonflements** et les **tiraillements d'estomac** après les repas, les **fibromes**, les **hémorragies**, les **migraines**, les **névralgies**, tous les troubles de la circulation et enfin, tous les symptômes amenés par le **beau mal**. Nos **Pilules Rouges** guérissent aussi **la froideur des pieds** et des mains, les **enflures des jointures**, les **hydropisies**, les **paralysies** et tous les maux amenés par les troubles du retour de l'âge.

Nous conseillons aux femmes qui emploient nos **Pilules Rouges**, de les prendre avec **persévérance**, car elles savent qu'une maladie qui a mis des années à se déclarer, ne peut pas se guérir dans quelques jours. Les femmes qui souffrent doivent prendre nos **Pilules Rouges** jusqu'à disparition complète de toutes les douleurs qu'elles endurent, et jusqu'à ce qu'elles aient recouvré leur bon appétit, leur bonne digestion, leur teint frais, leur humeur gaie et toutes les forces qu'elles ont perdues par la maladie.

Nos Pilules Rouges sont vendues chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyés par la malle, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du montant de 50 cts pour une boite ou de $2.50 pour six boites.

Nos Médecins Spécialistes donnent tous les jours, excepté les dimanches, à toutes les femmes cherchant la santé, des **consultations gratuites, à nos salons, 274 rue St-Denis, Montréal.**

Les femmes qui demeurent trop loin pour venir consulter personnellement nos Médecins, sont priées de nous écrire une description complète de leurs maladies. Nos Médecins répondront le même jour donnant des conseils qui guérissent. Toutes consultations, soit personnelles ou par lettres, **sont absolument gratuites et strictement confidentielles.**

Nos Médecins Spécialistes qui, depuis des années, ne traitent que les maladies des femmes, ont atteint la perfection, et les cas extraordinaires guéris par eux ne doivent surprendre personne.

Se méfier des **contrefaçons** ou des **impositions**. Nos Médecins ne passent **jamais** de maison en maison pour soigner nos malades. Nos **Pilules Rouges** ne sont jamais vendues au 100. Elles sont toujours vendues en petites boites de bois contenant 50 Pilules Rouges, comme le fac-simile de la boite ci-haut.

Refusez sévèrement toutes les autres **Pilules Rouges** qu'on pourrait vous offrir. Insistez pour que le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine soit bien sur chaque boite. Ce sont les seules véritables. Toute correspondance doit être adressée comme suit: **Compagnie Chimique Franco-Américaine, 274 rue St-Denis, Montréal.**

GUILBAULT & CIE.

— IMPORTATEURS DE —

Quincaillerie, Ferblanterie, Huile, Peinture Harnais etc., etc.

Assortiment considérable de

Poêles et Ustensiles de Cuisine.

A VENDRE

AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES

Grément de beurreries et de fromageries.

Atelier de ferblanterie et réparations de toutes sortes.

Coin des Avenues Provencher et Tache, SAINT-BONIFACE

BOITE DE POSTE, 147. - - TÉLÉPHONE, 604.

13-3-01

CARSLEY & CO.,

Grande Vente de Jupes

Lot spécial de jupes à la mode en gris et noir, valeur $4.50 prix $2.75

Jupes en étoffe venitienne, garnies en pareille valeur $7.00, prix $5.00

MANTEAUX—Largeurs spéciales, noir seulement, 44 à 46 pouces, $4.50, $6.50.

CHAPEAUX—Fœdora, noir, 85c. à $3.00. Beaver, de toutes les couleurs et de toutes les formes. Prix spécial, $3.75.

FLANELLETTES—50 pièces de flanellettes à blouses, dessins et nuances divers. Prix spécial, 10c la verge.

ETOFFES A ROBES—Grand assortiment dans les Tweeds et Meltons. Prix spécial, 35c la verge.

CARSLEY & CO.,

344. rue Principale, Winnipeg

Librairies Keroack

M. Keroack.	M. E. Keroack.
RUE DUMOULIN,	COIN DES RUES MAIN ET WATER. En face de l'Hôtel Manitoba,
Saint-Boniface.	*Winnipeg*

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous vendrons en gros au clergé et aux marchands chapelets, livres de prières et scapulaires.

Remise spéciale aux commissaires et instituteurs.

Les ordres par la malle seront promptement executés

C. A. GAREAU

Offre Speciale

Habits noir pour hommes de 12 à 15 pour $10.00.

Pantalon pour hommes de $2.50 à 3.50 pour $1.75.

Chemises pour hommes de $1.00 à 1.50. pour 75cts

Demandez à voir notre chapeau spécial de $3.50 pour 2.00

Nous avons ouvert un département nouveau pour les chaussures.

Nous sommes outillés pour faire les vêtements sur mesure, d'après les derniers modèles de la mode. Il n'en coute que votre temps pour venir voir par vous mêmes.

A L'ENSEIGNE DES CISEAUX D'OR

C. A. GAREAU

Coin des Rue Main et Logan

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL AUTORISE, $2.000.000

CAPITAL entièrement versé $2.000.000

FONDS DE RESERVE...... $1.200.000

DIRECTEURS:

F. X St-Charles Prest.
Robt. Bickerdike M. P. P. V. Pres.
Hon. J. A. Rolland, J. A. Vaillancourt, A. Turcotte.
M. J. A. Prendergast Gérant Général.
C. A. Giroux, - Gérant.

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Succursales:

MONTREAL: Rue Ste Catherine Centre; Rue Ste Catherine Est; Rue Notre-Dame Ouest; Hochelaga; Pointe Saint-Charles

Joliette P. Q.	St Henri P. Q.
Louiseville P. Q.	St Jérome P. Q.
Québec P. Q	Trois-Rivières P.Q.
Québec St. Roch P.Q.	Valleyfield P Q.
Sorel P. Q.	Vankleek Hill Ont.
Sherbrooke P. Q.	Winnipeg Man.

Saint-Boniface, Man

Département d'Epargne,—Les dépôts sont reçus et portent intérêt, payable le 30 Novembre et le 31 Mai.

EMET des "Lettres de crédit Circulaires" pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ACHETE, traites, or, argent et billets de banques des pays étrangers et VEND des chèques sur les principales villes du monde.

AGENTS EN ANGLETERRE: The Clydesdale Bank, Ltd., Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte.

AGENTS EN FRANCE: Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial.

A. J. C. FRIGON, Gerant. Winnipeg

E. BELAIR, Gerant, Succ. de Saint-Boniface.



GRATIS Un livre très sérieux sur les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande, aux pauvres surtout.
KOENIG MED. CO., 100 Rue Lake, CHICAGO.
En vente chez les pharmaciens; $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00.

OFFICIAL TIME CARDS WAGHORN'S GUIDE, 5c

Proclamation

VILLE DE SAINT-BONIFACE

Avis est par les présentes donné aux électeurs municipaux de la Ville de Saint-Boniface que, conformément à l'Acte Municipal, je requiers leurs Présence à l'Hôtel-de-Ville dans la dite Ville de Saint Boniface, Mardi, le treizième jour de décembre A. D. 1904, entre midi et une heure de l'après midi pour procéder à la mise en nomination d'un maire et de quatre conseillers devant faire partie du conseil de la dite Ville, et de quatre commissaires d'Ecole.

Donné en l'Hôtel-de-Ville, en la Ville de Saint-Boniface sous mon seing et le sceau de la dite Ville de Saint Boniface, ce vingt troisième jour de novembre en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre.

THEO. BERTRAND, Officier-Rapporteur.

YOU'LL FIND IT IN WAGHORN'S GUIDE

GRANDE VENTE DE FOURRURES

COMMENCANT AUJOURD'HUI.

Nous vendrons les **FOURRURES** énumérées plus bas à des prix **Excessivement Moderes.**

Rappelez-vous l'Endroit. Rappelez-vous les Marchandises. Rappelez-vous les bas Prix.

POUR CETTE SEMAINE.

HABILLEMENTS D'HOMMES

Bons habillements en tweed valant $7 50 pour	$ 500
Bons habillements pour affaires valant $8.50 pour	600
Magnifiques habillements en tweed écossais valant $13.50 pour	1050
Habillements fins en drap Venitien noir valant $20.00 pour	14.50

CAPOTS D'HOMMES

Epais capots d'hiver, avec collets haut et chauds, dans tous les prix et de toutes les couleurs. Prix $7,50 6.00 5.50 et	$4.75
Capots d'automne doublés de satin de $12.00 pour	10.00
Capots d'au omne valant $15.00 pour	12.00

PANTALONS D'HOMMES

Pantalons d'hommes valant $1.75 pour	$1 00
Pantalons épais, tout laine valant 3.00 pour	2 00
Pantalons fins, en laine filée valant $5.50	3 50

Tout ce que vous voulez en fourrures. La mode pour les fourrures de cet hiver est décidé et nos nouveaux modèles sont corrects de toutes les façons. Vous qui appréciez la meilleure qualité, les genres nouveaux et la perfection du fini à des prix spéciaux entrez et voyez.

Capots doublés en fourrures, pour hommes de $40.00 pour	$ 28.00
Capots en Chat Sauvage pour hommes en montant depuis	17.00

Tour de cous et collets pour dames en mouton de perse, loutre, Epossum castor, seal, zibeline etc.

Fourrures Pour Dames

Un bel assortiment de manteaux pour dames; en mouton de perse noir, en seal electrique, Collerettes doublées de fourrures, etc.

Manteaux en astrachan pour demoiselles	$ 16.50
Manteaux en astrachan pour dames valant $36.00 pour	29.50
Manteaux en Chat Sauvage valant $40.00 pour	29.50

Les ordres par la malle reçoivent l'attention la plus prompte et la plus soigneuse. Toutes nos marchandises sont garanties, être exactement comme nous les représentons. Envoyez nous un ordre pour essayer. N'oubliez pas l'adresse.

CHEVRIER ET FILS

452 RUE MAIN VIS-A-VIS LE BUREAU DE POSTE

LE MAGASIN BLEU, A l'ENSEIGNE DE L'ETOILE BLEU

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, pour l'année 1902, donne les statistiques suivantes pour l'année:

Récoltes	*Total de Minots*
Blé	53,077,267
Avoine	34,478,160
Orge	11,848,422
Lin	564.440
Seigle	49,900
Pois	34,154
Total	100,052,343

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	85,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

Saus compter les récolte de pommes de terre et autres légumes

12,000 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur de deux million de piastres et plus.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province des millions acres de terres de choix.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

L. J. HOWE,	J. J. GOLDEN,
Acting chief clerk,	Provincial Gouvernement Agent,
Provincial Lands, Winnipeg.	617, Main Street, Winnipeg.

WINNIPEG FISH CO.

POISSONS
GIBIERS
VOLAILLES
HUITRES

Nous avons un gros assortiment de poissons d'eau salée et d'eau douce.

Nous avons aussi en main toutes sortes de poissons salé ou fumé.

WINNIPEG FISH CO.
WINNIPEG.
Phone 1480

ON DEMANE

Une dame de confiance pour solliciter des commandes pour maineaux et imperméables. Bonne commission. Ecrivez de suite. DOMINION GARMENT CO., Guelph, Ont

Maintenant Que notre Stock est au complet, nous ne craignons pas de venir devant vous solliciter votre patronage, car nous sommes convaincus d'avance que vous trouverez les marchandises qu'il vous faut à un

Prix Tres Moderes

Hardes-faites, justaucorps, jupes et jupons, châles, manteaux, collerettes, etc. Nous avons un beau Paletot en Drap Beaver, fait avec élégance, que nous vendons pour $7.50

Venez visiter notre Grand Magasin, et vous vous choisirez un Complet. Nous invitons tout particulièrement les gens qui partent pour les chantiers; nous avons un stock spécial pour eux, tel que couvertures en laine, chaussons, mitaines, sweaters, overalls, smug jacquets doublés en mouton, casquettes, etc.

VENEZ TOUS FAIRE UNE VISITE AU,

MAGASIN ROYAL

ALP. PHANEUF, Gérant SAINT-BONIFACE, MAN.

Ville De Saint-Boniface.

Promulgation de divers Reglements de la Ville de St. Boniface

AVIS est donné que le Conseil de la Ville de St. Boniface a passé et approuvé les divers règlements ci-après mentionnés:

No 205. Règlement autorisant le transport des droits de la Ville dans le Lot 82 connu sous le nom de Commune de St. Boniface.

Divers règlements créant des dettes pour la construction de trottoirs dans la Ville comme suit:

No. du Règlement.	Location des Ouvrages	Mont nt de la dette
206	Trottoir sur l'Avenue Taché côté Ouest entre les rues Dumoulin et LaVerandrye.	$ 205.92
207	Trottoir sur le coté Sud de la rue Goulet, depuis l'Avenue Taché jusqu'à la rue du Collège	$ 463.15
208	Trottoir sur le côté Nord de la rue Masson, depuis l'Avenue Taché jusqu'à la ligne Est du Lot 959, sub. 76.	$ 353 94
209	Trottoir sur le côté Nord de la rue Marion, depuis l'Avenue Taché jusqu'à la rue du Collège	$ 463 15
210	Trottoir sur le coté Sud de la rue Marion, depuis l'Avenue Taché jusqu'à la rue du Collège.	$ 463.24
211	Trottoir sur le côté Nord de la rue Horace, entre la rue St. Joseph et la rue Du Collège.	$ 244 86
212	Trottoir côté Nord de la rue Kitson, de l'Avenue Taché à la rue St. Joseph.	$ 251,22
213	Trottoir sur le côté Est de la rue du Collège, depuis la rue Notre-Dame jusqu'à la rue LaVérandrye.	$ 105.60

Règlement No. 214 amendant le No 164 concernant les améliorations locales dans la Ville.

Règlement No. 218 pour exempter de taxes pendant une période de 20 ans l'industrie et bâtisses, les machines et toute la propriété excepté la terre de la Crown Grain Co. Ltd.

Règlement No 219 pour soumettre aux électeurs le règlement No. 218.

Règlement No 222 concernant le chemin de fer électrique.

Règlement No. 223 autorisant une convention avec la compagnie du Chemin de fer électrique de Winnipeg concernant l'éclairage des rues la Ville.

Règlement No. 224 abolissant une partie du chemin Ste. Marie.

Règlement No. 225 pour l'ouverture de certaines ruelles, savoir:—Une ruelle entre les lots de l'Avenue Provencher et de la rue Dumoulin s'étendant depuis la rue St. Joseph jusqu'à la rue du Collège; Une autre ruelle entre les lots des rues Notre Dame et Dumoulin, depuis la rue du Collège jusqu'à la rue St. Jean-Baptiste, et une autre ruelle entre les lots des rues LaVérandrye et Aubert, depuis la rue St. Joseph jusqu'à la rue du Collège.

Règlement No. 227 Fixant le taux des taxes pour l'année 1903.

Règlement No. 228 Amendant le règlement No. 227.

Règlement No. 214 pour consolider les règlements Nos. 206 à 213 créant une dette totale de $2551.08 pour améliorations locales.

DIVERS REGLEMENTS CREANT DES DETTES POUR LA CONSTRUCTION D'AMELIORATIONS LOCALES DANS LA VILLE COMME SUIT:

Ne du Règlement.	Location des Ouvrages	Montant de la dette
229	Egoût sur la rue La Vérandrye, de la rivière Rouge à la rue St-Jean-Baptiste.	$6700.13
230	Egoût sur la rue Aulneau, depuis l'Avenue Provencher jusqu'à un point situé à 500 pieds au Sud de la dite Avenue	693.62
231	Nivellement de la rue Marion, entre la rue des Meurons et la ligne ouest du lot 5, bl 5, sub. 89.	474 87
235	Nivellement de la rue Aulneau, entre l'avenue Provencher et l'avenue de la Cathédrale.	192 02
236	Nivellement de la rue St-Joseph, entre la rue de l'Hôpital et le lot de paroisse 88.	82.54
237	Nivellement de la rue du Collège, entre la rue de l'Hôpital et le lot de paroisse 88.	82.52
238	Nivellement de la rue Bertrand, entre l'avenue Taché et la limite est de la dite rue.	191.76
239	Nivellement de la rue Berry sur toute sa longueur.	191.76
240	Nivellement de l'avenue de la Cathédrale sur toute sa longueur.	279.93
241	Nivellement de l'avenue Provencher, de la rue Laflèche à la rue Archibald.	100.00
242	Nivellement de la rue Dumoulin, entre les rues Archibald et Maisonneuve.	205.00
243	Nivellement de la rue Dumoulin, entre les rues St-Jean-Baptiste et Thibault.	129.79
244	Nivellement de la rue Laflèche, entre l'avenue Provencher et la rue Lavérandrye.	247.44
245	Trottoir sur le côté est de l'avenue Taché, depuis la ligne nord du lot de paroisse 85, jusqu'à la rue Marion.	830.49
246	Trottoir sur le côté ouest de la rue Aulneau, entre les avenues Provencher et Cathédrale.	395.93
247	Un trottoir sur le côté sud de l'avenue Provencher, de la rue des Meurons jusqu'au pont de la Seine.	247.50
248	Un trottoir sur la rue St-Joseph, côté ouest, depuis la rue Marion jusqu'à la rue Kitson.	301 87
249	Trottoir sur le côté est de la rue St-Jean-Baptiste, entre l'avenue Provencher et la rue Notre-Dame.	247.50
250	Trottoir sur le côté sud de la rue Eugenie, depuis l'avenue Taché jusqu'à la rue St-Joseph.	275.00
251	Trottoir sur le côté sud de la rue Notre-Dame, depuis la rue du Collège jusqu'à la rue Thibault.	495 00
252	Trottoir sur le côté nord de la rue Bertrand sur toute sa longueur.	637.92
253	Trottoir sur le côté ouest de de la rue Laflèche, depuis l'avenue Provencher jusqu'à la rue Lavérandrye.	351 96
254	Trottoir sur le côté nord de la rue Dumoulin, depuis la rue du Collège jusqu'à la rue Thibault.	538.95
255	Trottoir sur le côté nord de l'avenue Provencher, depuis la rue Laflèche jusqu'à la rue Archibald.	198.00
256	Trottoir sur le côté sud de l'avenue Provencher, depuis la rue Laflèche jusqu'à la rue Archibald.	275.00
258	Trottoir sur le côté est de la rue St-Joseph, depuis la rue Marion jusqu'à la rue Goulet.	120.86
259	Trottoir sur le côté ouest de la rue Archibald, entre l'avenue Provencher et la rue Tissot.	99.00
260	Trottoir sur le côté nord de la rue Lavérandrye, depuis l'avenue Taché jusqu'à la rue St-Joseph.	247 46
261	Trottoir sur le côté nord de la rue Dumoulin, entre les rues Laflèche et Maisonneuve	247.49
262	Trottoir sur le côté sud de la rue Dumoulin, de la rue Laflèche à la rue Maisonneuve	275.00
263	Trottoir sur le côté sud de la rue Kitson, entre les rues St-Joseph et du Collège.	274.92
264	Trottoir sur le côté sud de la rue de l'Hôpital sur toute sa longueur.	638.00
265	Trottoir sur le côté nord de la rue Eugénie, de l'avenue Taché à la rue St Joseph.	275.18
266	Trottoir sur le côté Ouest de l'Avenue Taché, entre les rues Marion et Eugenie.	242.00
267	Trottoir sur le côté Nord de la rue Berry, sur toute sa longueur.	637 92
268	Trottoir sur le côté Sud de la rue Berry, sur toute sa longueur.	637.92
269	Trottoir côté Sud de la rue Bertrand sur toute sa longueur	637.92
270	Trottoir sur le côté Est de la rue Aulneau entre les Avenues Cathédrale et Hamel.	244 48

Règlement No. 257 Pour fermer et abolir une rue borgne située entre le lot 1, Bloc 1, subdivision 89, et le Bloc 28, subdivision 89, Plan 386.

Règlement No. 234 pour établir et ouvrir les ruelles suivantes, savoir: entre les rues Notre-Dame et La Vérandyre, depuis la rue St Joseph jusqu'à la rue du Collège entre les rues Notre-Dame et La Verandrye depuis la rue du College jusqu'à la rue St. Jean-Baptiste. Entre les rues Notre Dame et LaVérandrye depuis la rue St. Jean-Baptiste jusqu'à la limite Ouest de la voie du Canadian Northern Railway. Entre les rues Dumoulin et Notre-Dame, de l'Avenue Taché à la rue St. Joseph Entre les rues Goulet et Marion, de l'Avenue Taché jusqu'à la la limite Est des lots 7 et 14½ dans le bloc 2, sub. 89.

Règlement No 272 Pour établir une nouvelle division de la Ville en quartiers.

Règlement No. 275 pour imposer une taxe foncière spéciale d'Aqueduc.

Règlement No. 276 Amendant le règlement No. 164 concernant les ouvrages d'Amélioration locale, et établissant un taux uniforme et égal de $2.00 par chaque pied de frontage de la proprieté immobilière intéressée et bénéficiée par la construction d'un égoût.

Règlement No. 277 pour consolider les règlements Nos. 229 et 230 créant une dette de $7393.50 pour construction d'égoûts.

Règlement No. 278 pour consolider les règlements Nos. 231, 235 à 256, 258 à 270 créant une dette totale de $11520 91 pour construction de trottoirs et nivellements de rues.

Règlement No. 279 pour fixer le taux des taxes pour l'année 1904.

Règlement No. 280 pour établir et ouvrir les deux ruelles suivantes: Entre les lots du côté Nord de la rue Marion, Bloc 1, subdivision du lot de paroisse 89, Plan 368, et les blocs A et B, Plan 368, depuis l'Avenue Taché en allant vers l Ouest jusque vis-à-vis le milieu d'une certaine rue borgne située entre le lot 1 et le bloc 28. Entre les lots de l'Avenue Provencher et de la rue Dumoulin depuis la rue St Jean-Baptiste en allant vers l Ouest jusqu'au lot 740, et ensuite se dirigeant vers le Nord à angle droit sur le dit lot 740 jusqu'à la rue Dumoulin.

QUICONQUE désirerait faire annuler les dits règlements ou aucun d'eux en tout ou en partie devra faire une demande à cet effet à un juge de la Cour du Banc du Roi siégeant en Chambre dans les deux semaines qui suivront la publication de cet avis pendant trois semaines consécutives, une insertion par semaine, dans le journal "Le Manitoba," autrement, sa demande ne pourra être entendue.

St Boniface, 30 novembre, 1904.

THEO. BERTRAND,
Secrétaire Trésorier.

Town of St. Boniface

Promulgation of Certain Bylaws of the Town of St, Boniface

NOTICE is hereby given that the Council of the Town of St. Boniface has passed and approved of the general bylaws hereinafter mentioned:—

BYLAWS CREATING DEBTS FOR THE CONSTRUCTION OF SIDEWALKS IN THE TOWN, AS FOLLOWS

No. of Bylaw.		Amount of debt
206	Sidewalk on Taché avenue, between Dumoulin street and Lavérandrye st.	$ 205.92
207	Sidewalk on the south side of Goulet street, from Taché avenue to Collège st	463 15
208	Sidewalk on the north side of Masson street, from Taché avenue to the east line of lot 959, sub 76.	353.94
209	Sidewalk on the north side of Marion street, from Taché avenue to Collège st	463.15
210	Sidewalk on the south side of Marion street, from Taché avenue to Collège st.	463.24
211	Sidewalk on the north side of Horace street, from St. Joseph street to Cellège st.	244.86
212	Sidewalk on the north side of Kitson street, from Taché avenue to St. Joseph st.	251.22
213	Sidewalk on the east side of Cellège street, from Notre-Dame street to Lavérandrye st	105.60

Bylaw No. 214 amending bylaw No. 164 regarding local improvements in the Town.

Bylaw No. 218 exempting from taxation during a period of 20 years the industry and buildings, machinery and all the property, except the land, of the Crown Grain Co. Ltd.

By law No. 219 submitting bylaw No. 218 to the electors of the Town.

Bylaw No. 222 concerning the electric street railway.

Bylaw No. 223 authorizing a convention with the Winnipeg Electric Street Railway Co. of Winnipeg, concerning the lighting of the streets in the Town.

Bylaw No. 224 closing a part of St. Mary's Road.

Bylaw No. 225 for opening certain lanes, namely:—

A lane between the lots of Provencher avenue and Dumoulin street, extending from St. Joseph street to Collège street.

A lane between the lots of Notre-Dame and Dumoulin streets, from Collège street to St. Jean-Baptiste street.

A lane between the lots of Lavérandrye and Aubert streets, from St. Joseph street to Collège st.

Bylaw No. 227 fixing the rate of taxes for the year 1903,

Bylaw No 228 amending bylaw 227.

Bylaw No. 214 consolidating bylaws Nos 206 to 213, creating a total debt of $2,551.08 for local improvements.

BYLAWS CREATING DEBTS FOR THE CONSTRUCTION OF LOCAL IMPROVEMENTS IN THE TOWN, AS FOLLOWS:—

No. of Bylaw.	Location of work.	Amount of debt
229	Sewer on Lavérandrye street from Red river to St. Jean-Baptiste st.	$6,700,13
230	Sewer on Aulneau street, from Provencher avenue to a point situated 500 feet south of said avenue.	693 62
231	Grading of Aulneau street, between Provencher avenue and Cathedral ave.	192.02
231	Grading of Marion street, from Des Meurons street to the west line of lot 5, block 5, sub 89.	474.87
236	Grading of St. Joseph street from Hospital street to Parish lot No. 88.	82.54
237	Grading of Collège street, from Hospital street to Parish lot No. 88.	82.52
238	Grading of Bertrand street, from Taché avenue to the easterly limit of said street.	191.76
239	Grading of Berry street on all its length.	191.76
240	Grading of Cathedral avenue on all its length.	279.93
241	Grading of Provencher ave., from Laflèche street to Archibald st.	100.00
242	Grading of Dumoulin street, from Archibald street to Maisonneuve st.	205.00
243	Grading of Dumoulin street, from St. Jean-Baptiste to Thibault st,	129.79
244	Grading of Laflèche street, from Provencher avenue to LaVérandrye st.	247.44
245	Sidewalk on the east side of Taché avenue, from the north line of Parish lot No. 85 to Marion st.	830 49
246	Sidewalk on the west side of Aulneau street, from Provencher avenue to Cathedral avenue.	395.93
247	Sidewalk on the south side of Provencher avenue, from Des Meurons street to the Seine river bridge.	247.50
248	Sidewalk on the west side of St Joseph street, from Marion street to Kittson st.	301.87
249	Sidewalk on the east side of St. Jean-Baptiste street, from Provencher avenue to Notre-Dame st.	247.50
250	Sidewalk on the south side of Eugenie street, from Taché avenue to St. Joseph st.	275.00
251	Sidewalk on the south side of Notre-Dame street, from Collège street to Thibault st.	495.00
252	Sidewalk on the north side of Bertrand street, on all its length.	637.92
253	Sidewalk on the west side of Laflèche street, from Provencher avenue to Lavérandrye street.	351.96
254	Sidewalk on the north side of Dumoulin street, from Collège street to Thibault street	538.95
255	Sidewalk on the north side of Provencher avenue, from Laflèche street to Archibald street.	198.00
256	Sidewalk on the south side of Provencher avenue, from Laflèche street to Archibald street	275.00
258	Sidewalk on the east side of St. Joseph street, from Marion street to Goulet street.	120.86
259	Sidewalk on the west side of Archibald street, from Provencher avenue to Tissot st.	99.00
260	Sidewalk on the north side of Laverandrye street, from Taché avenue to St. Joseph st.	247.46
261	Sidewalk on the north side of Dumoulin street, from Laflèche st. to Maisonneuve st.	247.49
262	Sidewalk on the south side of Dumoulin street, from the west line of Laflèche street to the west line of Maisonneuve street.	275.00
263	Sidewalk on the south side of Kitson street, from St. Joseph street to Collège st.	274.92
264	Sidewalk on the south side of Hospital street, from Taché avenue to the end of the said street.	638.00
265	Sidewalk on the north side of Eugènie street, from Taché avenue to St. Joseph st.	275,18
266	Sidewalk on the north side of Berry street, on all its length.	637.92
267	Sidewalk on the west side of Taché avenue, from Marion street to Eugénie st.	242.00
268	Sidewalk on the south side of Berry st., on all its length.	637.92
269	Sidewalk on the south side of Bertrand street, on all its length.	637.92
270	Sidewalk on the east side of Aulneau street, from Cathédral avenue to Hamel ave.	244.48

205—Bylaw authorizing the assignment of the rights of the Town in lot 82, known as St. Boniface Common.

Bylaw No. 257, closing and abolishing a blind street situated between lot 1, block 1, sub 89, and block 28, sub 89, plan 386.

Bylaw No. 234 opening and establishing the following lanes. A lane between Notre Dame and La Vérendrye sts from St-Joseph st. to Collège st.

A lane between Notre-Dame and Lavérandrye streets, from Collège street to St. Jean-Baptiste street.

A lane between Notre-Dame and Lavérandrye streets, from St. Jean-Baptiste street to the westerly limit of the Canadian Northern Railway right-of-way.

A lane between Dumoulin and Notre-Dame streets, from Taché avenue to St Joseph street.

A lane between Goulet and Marion streets, from Taché avenue to the Easterly limit of lots 7 and 14½, in block 2, sub 89.

Bylaw No. 272 establishing a new division of the Town into wards.

Bylaw No. 275 establishing a water works special tax on real property

Bylaw No. 276 Amending bylaw No. 164 concerning local improvements, and establishing a uniform rate equal to $2.00 per foot frontage of the real property interested and benefited by the construction of a sewer.

Bylaw No. 277 consolidating bylaws Nos. 229 and 230 creating a debt of $7393.50 for the construction of sewers.

Bylaw No. 278 Consolidating bylaws Nos. 231, 235 to 256, 258 to 270, creating a debt of $11,520.91 for the construction of sidewalks and gradings.

Bylaw No. 279 fixing the rate of taxes for the year 1904.

Bylaw No. 280 establishing and opening the two following lanes:—

A lane between the lots north of Marion street, block 1, sub 89, plan 368, and blocks A and B, plan 368, from Taché ave. running westerly up to a point opposite the centre of a certain blind street situated between lot 1 and block 28.

A lane between the lots of Provencher avenue and Dumoulin street, from St Jean-Baptiste street, running westerly up to lot No 740, and thence turning at right angles to the North, up to Dumoulin Street.

All persons are hereby required to take notice that anyone desirous of applying to have such bylaws or anyone of them, or any part thereof quashed, must make his application for that purpose to a judge of the Court of King's Bench sitting in Chambers within two weeks next after the publication of this notice once a week for three successive weeks, in the newspaper called "Le Manitoba," or he will be too late to be heard in that behalf.

St. Boniface, November 30th, 1904.

THEO. BERTRAND,
Secretary-Treasurer.

Chronique de la Province

STE ANNE DES CHENES.

Un événement des plus heureux vient de se produire parmi un groupe de population assez important qui s'est fixé à environ 8 milles au nord-est du village de Ste-Anne. Le Révérend M. Nadeau, vicaire, y a ouvert une mission et chanté une grand messe le dimanche 20 novembre, dans la maison de Norbert Saltel un des habitants de l'endroit.

Le Rév. M. Nadeau avait déjà visité l'endroit et dit une messe basse environ un mois auparavant; ayant été satisfait de cette visite il promit, après avoir fait son rapport à M. le curé, d'aller y chanter la messe de temps en temps. Monseigneur a bien voulu donner à la mission nouvelle le nom de Ste-Geneviève.

Disons en passant que le Rév. M. Nadeau, par ses nombreuses qualités de cœur et d'esprit, et par ses manières affables, a conquis à première vue la respectueuse sympathie des habitants de sa mission.

***

Avis à ceux qui cherchent un endroit convenable à l'élevage pour s'y établir, Le paturage ici est de première qualité et le foin en abondance. Il n'y a plus de "homesteads," mais le gouvernement et la compagnie du chemin de fer C. N. R. ont des terres à vendre à des prix raisonnables.

CHRONIQUE de LA PROVINCE

SAINTE-ANNE DES CHENES

Au voyageur qui traverse les sâbles brûlants du désert, il faut de temps en temps des oasis où s'élèvent de verdoyants bosquets pour se réposer, et où coulent de limpides ruisseaux pour se rafraichir; de même il faut à l'élève qui fait des études sérieuses et hérissées de difficultés des jours plus bruyants, plus joyeux qui viennent briser la monotonie de la vie du Pensionnat: telle est la fête de Ste-Cécile qui, comme les années passées, nous est apparue belle et radieuse.

En première ligne venait une séance musicale et litéraire qui fut bien goûtée par l'auditoire. Les musiciennes et les chanteuses avaient préparé leurs plus belles chansonnettes, mais cette fois, le Club Littéraire voulut aussi dire son mot dans cette fête de l'harmonie: la musique et la litérature ne sont-elles pas sœurs?

Les membres de ce cercle osèrent donc présenter leur modeste travail intitulé: Causerie sur Mgr Taché. Ce dialogue en passant par l'âme des jeunes actrices, sut aussi trouver le chemin des coeurs lesquels furent vivement impressionnés.

Aussi que de belles, de sublimes choses à dire de ce grand, de cet illustre évêque qui a si généreusement dépensé sa vie pour le salut des âmes en ce pays.

La comédie "La bicyclette de Mademoiselle Jeanne" fit les frais de la gaîté: c'est assez dire qu'elle sut plaire aux auditeurs. Le drame de Ste-Cécile fut le clou de la séance. Qu'il était sublime d'entendre cette Vierge parler du Christ, du mystère! Qu'il était beau de la voir gagner au Dieu des Chrétiens son époux Valérien et son beau frère Tiburce. La pièce se terminait par un magnifique tableau vivant: Figurez Cécile au milieu des anges dont l'un tenait une couronne au-dessus de sa tête; l'autre lui présentait la palme.

Enfin le congé tant désiré arriva. En automne, dites-vous, les jours sont sombres? Oui, mais les jours de congés sont clairs, brillants même. Pour preuve celui-ci surpassa tous les précédents en gaiété et en joyeux amusements.

Un délicieux dîner nous fut servi ainsi qu'aux anciennes élèves du couvent. Notre réfectoire avait pris un air de fête inaccoutumé: les tables étaient magnifiquement décorées et les mets disposés avec art.

Mous ne pouvions mieux clore cette journée qu'en chantant une hymne à Sainte-Cécile. La grande patronne de l'harmonie entend dans le ciel bien d'autres accents! Espérons toutefois qu'elle se pencha un instant vers la terre pour recueillir l'humble hommage de ses reconnaissantes protégées.

Maintenant, le silence s'est fait sur cette heureuse fête.

Les plus beaux jours-même ont leur soir

FLEUR DES PRAIRIES

PROGRAMME

OUVERTURE—Duo Instrumental—Bright as Diamond. Delles D. Paradis, A. Paradis R. A. Equilby, C. Despatis, F. Cambron V. Chabot.

CHOEUR—La Fête du couvent—Solistes: Delles M. Guichon, C. Despatis, A. Maurice, A. Tabas. Accomp. Delle Anna Roy.

DUO INST—Fire Balls—Delles. M. et V. Chabot.

DUO VOCAL—La Rose et l'Enfant—Delles F. Cambron et O. Maurice, Accomp. Delle M. M. Cambron.

DUO INST—Golden Slumbers—Delles L. et Ad. Jalbert.

COMEDIE—La Bicyclette de Mademoiselle Jeanne—Delles M. Poirier, M. Chabot B. Coulombe, D. Paradis, F. Cambron, T. Beaubien, A. Maurice, M. A. Landry R. A. Equilby.

SOLO INST—Lusitania - - F Fair Delle Cordélie Dubuc.

CHANT—Les Blondes Abeilles—Solistes: Delles E. Jalbert, V. Chabot, C. Dumonteil, Mag. Allison, Accomp. Delle Agnès Roy.

Duo Inst—Il trovatore: Delle A. Roy.

CAUSERIE sur Monseigneur Taché—Delles M. Guichon, M. T. Collin, C. Dubuc L. Gosselin, An. Roy, V. Chabot, Ag. Roy

SOLO INST—Angelic hands shall guide tree— - - Snow Delle M. T. Collin.

CHOEUR—Sweet Evening Bells—Solistes. Delles M. Guichon, Th. Beaubien, V. Chabot.

DUO INST—In the Shade—Delles A. M. Fabas, Th. Beaubien.

SCENE LYRIQUE—Le Rendez-vous au Ciel Delles Agnès Guichon, V. Nolin.

DUO INST—Chapel Chimes-Idylle—T. P. Delle E. Desgagnés

DRAME—Martyre de Ste. Cécile—Personnages: Delles. M. Poirier, M. T. Collin, Anna Roy, D. Paradis, A. Paradis, M. Casavent, C. Despatis.

SORTIE—Piano—Warblings at Ev—B. Richards: Delles M. T. Collin, Anna Roy, O. Maurice, Agnès Roy, A. Maurice.

Avis Public

L'assemblée annuelle des membres de la Société d'Agriculture de la Division électorale de Carillon, sera tenue à la Salle du Conseil Municipal, lundi, le 12ème jour de décembre 1904, à 1 heure P. M.

Daté à St-Pierre, Manitoba, ce 2 Nov. 1904

PAUL CHENARD.
Société d'Agriculture de Carillon.